

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE

Date de convocation : 06 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le seize septembre 2019 à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CINTRAT, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc CINTRAT, Jean-Paul DUPONT, Claude BRAY, Emmanuel VIALON, David MOUGE, Marie-Claude BEAUOUSIN

Etaient absents : Yvon PERISSERE, Armelle PRINGAULT, Claude PERIER

Pouvoir : Armelle PRINGAULT à Claude BRAY, Claude PERIER à Jean-Luc CINTRAT

Formant la majorité des membres en exercice.

CONVENTION D'ENTRETIEN ET DE CONTROLE DES APPAREILS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le Maire rappelle qu'il avait été décidé lors du dernier conseil municipal d'établir un devis auprès d'entreprise pour le contrôle et l'entretien des installations avant de prendre une décision sur la proposition de l'EPN.

L'entreprise T REFLEX FORMATION propose un prix unitaire de 37,00 € pour la vérification des bouches et poteaux incendies et 20,00 € pour la vérification des réserves d'eau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter la proposition de l'entreprise T REFLEX FORMATION et de ne pas donner suite à la convention de l'EPN.

RECRUTEMENT D'UN EMPLOYE COMMUNAL

Après étude et discussion, le conseil municipal décide d'attendre les prochaines élections avant l'embauche d'un nouvel employé communal. Toutefois, la taille des haies sera demandée auprès d'une entreprises d'espaces verts.

PROJET BIOGAZ à PREY

Conformément au courrier de Monsieur le Préfet en date du 26 juillet concernant le projet de méthanisation sur la commune Prey. Il a été demandé aux communes concernées de donner un avis.

Le conseil municipal, après débat, sollicite que l'étude soit complétée par un volet des conséquences environnementales sur la conduite des cultures et l'impact énergétique (bilan carbone), d'autant que nous sommes en cours d'élaboration du plan d'action PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de l'EPN. Hormis cette demande, le conseil municipal émet un avis favorable.

Questions diverses :

- Le maire informe le conseil municipal que Mme VANDEWALLE Béatrice quittera son poste de secrétaire à compter du 31 mars 2019. Un recrutement va être lancé pour son remplacement.

La séance est levée à 21h30